


Établissement :	Centre Intercommunal MACS	Date séance :	16 novembre 2023
Type séance :	Conseil d'administration	N° Délibération :	20231116DB07
Thématique :	Gens du Voyage		
Titre :	Informations diverses		

Envoyé en préfecture le 21/11/2023	
Reçu en préfecture le 21/11/2023	
Publié le	
ID : 040-200009868-20231116-20231116DB07-AU	



**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE MACS
SÉANCE DU 16 NOVEMBRE 2023 À 18H30
SALLE DU CONSEIL - SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
(sur convocation du 10 novembre 2023)**

Président

Nombre de conseillers : 8

Nombre de membres nommés : 8

Présents : 10

Absents représentés : 2

Absents excusés : 5

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS DE MACS
DU 16 NOVEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le seize du mois de novembre, le conseil d'administration du Centre intercommunal d'action sociale de la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud, dûment convoqué le 10 novembre 2023, s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil au siège de la Communauté de communes MACS à Saint-Vincent de Tyrosse, sous la présidence de Monsieur Laffitte Pierre.

Présents :

Mesdames Crouts de Paille Nina, Dedouit Marie-Jeanne, Jaury Chamalbide Christine, Labeyrie Isabelle et Paucet Sylvie ;

Messieurs Arbeille Henri, Aschard Jean-Luc, Dumas Jean-Louis, Laffitte Pierre et Lesouef Jean-Marc.

Absents représentés :

Madame Madame De Artèche Sylvie a donné pouvoir à Monsieur Laffitte Pierre, Monsieur Dalmay Yohann a donné pouvoir à Monsieur Dumas Jean-Louis.

Absents excusés :

Madame Libier Marie Thérèse ;

Messieurs Froustey Pierre, Darets Benoît, Daulouède Jean-Claude et Prosper José.

OBJET : INFORMATIONS DIVERSES

Rapporteur : Monsieur Pierre Laffitte

- **PROJET DE SERVICE DU SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE**

Lors du dernier Conseil d'Administration du CIAS, à l'occasion de la présentation du plan d'action du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD), il a été évoqué la mise en place d'un groupe de travail rassemblant des élus et agents du SAAD pour travailler le projet du service.

La mise en œuvre du plan d'action amène la direction à prioriser les sujets à travailler.

A ce jour, ce projet est reporté sur 2024.

Envoyé en préfecture le 21/11/2023

Reçu en préfecture le 21/11/2023

Publié le

ID : 040-200009868-20231116-20231116DB07-AU



- **PROJET EXPÉRIMENTAL HÉBERGEMENT INTERGÉNÉRATIONNEL**

Documents annexés :

- Note de cadrage réponse à l'appel à projet
- Budget 2023
- Budget 2024

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION, prend acte de ces informations.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal administratif de Pau à compter de sa publication ou affichage et de sa transmission au représentant de l'État dans le département. Outre l'envoi sur papier ou dépôt sur place, le Tribunal administratif de Pau pourra être saisi par requête déposée via le site www.telerecours.fr.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme

À Saint-Vincent de Tyrosse, le 16 novembre 2023

Pour le président,

Par délégation

Le vice-président,


Pierre Laffitte

